

Mercredi 30 novembre 2022

5<sup>e</sup> Journée de l'ACCompagnement et de l'action médico-sociale (JACC)

Sous égide de Santé Mentale France et de Réh@b'

## « Vers de nouveaux accompagnements »

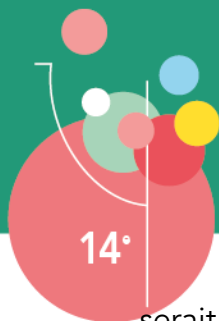
### Argumentaire

L'accompagnement social et médico-social des personnes vivant avec des troubles psychiques sévères et persistants s'est jusqu'à présent plutôt focalisé sur les conditions concrètes de leur vie : le logement, l'autonomie dans la vie quotidienne, l'activité professionnelle. L'accompagnement a progressé dans ces domaines où il fait preuve de son utilité, et s'avère contribuer bien au-delà de ces aspects concrets à soutenir le processus de rétablissement.

Aujourd'hui, dans l'esprit la loi de 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », ou de la convention relative aux droits des personnes handicapées (ONU, 2006), se développe le souci d'une meilleure participation de ces personnes à la vie de la société, de favoriser leur vie relationnelle et affective, d'encourager des formes d'épanouissement ou d'accomplissement de soi. Cela se traduit par le développement et succès des pratiques d'entraide, ainsi que par des initiatives d'accompagnement dans des registres plus personnels, concernant notamment la vie affective et sexuelle, la vie familiale, la parentalité, la spiritualité, la vie culturelle ou du registre artistique, le rapport à la nature....

Déjà, le soutien à la parentalité est initié, par l'extension des critères d'éligibilité de la PCH. Des enseignements tirés de ces premières incursions dans ce champ sont déjà disponibles, mais restent à faire connaître et à mettre en débat.

Cette prise en compte de la pluralité des dimensions de l'existence, de la diversité des valeurs qui orientent les choix personnels, de la variété des formes possibles de rétablissement soulève une série de questions. Y-a-t-il des dimensions importantes de la vie de chacun qui mériteraient plus d'attention, et éventuellement de soutien ? Dans quels champs encore négligés s'expriment des attentes ? Comment s'assurer d'une réelle singularisation des accompagnements en fonction des priorités de la personne ? Quels types d'intervention ou d'accompagnement dans ces domaines



serait le plus approprié ? Par quels types d'intervenants ? Peut-on s'inspirer des pratiques de coaching, telles qu'elles se développent pour le soutien à l'insertion professionnelle ou l'intégration en logement autonome, et quels aspects de ces pratiques pourraient valoir pour ces autres domaines ? Sans doute peut-on déjà tirer des enseignements des expériences en cours.

Telles sont les questions que nous souhaitons aborder dans le cadre de cette 5<sup>e</sup> Journée de l'ACCompagnement et de l'action médico-sociale du CFP.

Bernard PACHOUD - Paris et Denis LEGUAY - Angers

## **Programme de la Journée de l'ACCompagnement et de l'action médico-sociale**

**9h00 - 9h15**

**JACC - Bienvenue - Introduction**

**9h15 - 9h45**

**JACC1 - Axes de résonance et processus de rétablissement**

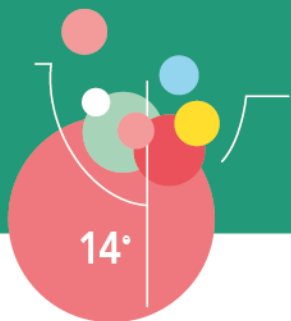
Bernard PACHOUD - Psychiatre, Professeur de psychologie à l'Université Paris Cité  
S'il est bien identifié que les relations jouent un rôle important dans le processus de rétablissement, ce constat mérite d'être développé en remarquant qu'important non seulement les relations avec les autres, mais aussi plus largement "avec le monde" (nous préciserons comment) et enfin avec soi-même, en mettant l'accent sur la qualité de ces relations, qui fait leur valeur. C'est dans ces relations authentiques, que le philosophe Harmut Rosa qualifie de relations de résonance, que s'éprouve et se développe la vie dans tous ses aspects, ce qui éclaire pourquoi elles sont indispensables au bien-être et à l'épanouissement de soi. La prise en considération des axes de résonance aide à appréhender la variété de ces relations qui alimentent nos vies.

**9h45 - 10h15**

**JACC2 - Spiritualité, vie sentimentale et vie sociale à l'heure d'internet.**

Philippa MOTTE - Consultante en santé mentale

Diagnostiquée bipolaire, avec des crises qui comportaient une nette connotation mystique, Philippa Motte partagera le regard qu'elle porte sur ses expériences et ce qu'elle en fait, ainsi que sa façon de réintégrer la dimension spirituelle dans le réel pour en faire un pilier de son rétablissement. Témoigner de l'expérience des troubles et du parcours de rétablissement, à l'heure où ces témoignages sont



désormais accessibles à tous sur les net, c'est assumer, outre un engagement pour la déstigmatisation des troubles psychiques, un rôle voire une identité sociale qui interfère avec la vie privée et sentimentale, c'est finalement se trouver contraint de ne plus se cacher et d'assumer son histoire dans sa vie sociale, y compris dans la rencontre amoureuse.

**10h15 – 10h45 - Pause**

**10h45 – 11h15**

**JACC3 - Vivre et pas seulement survivre**

Victoria LEROY et Maxime PEREZ-ZITVOGEL - Co-fondateurs et animateurs de « La maison perchée »

**11h15 – 11h45**

**JACC4 - Un parcours du combattant pour un désir d'enfant**

Amélie SIMON - Pouvoir d'agir 53 - Laval

Un désir de devenir maman oui et pourtant !

Avec un trouble psychique, ce n'est pas si évident !

Discours contradictoire avec des mots pesants, absence de communication entre certains professionnels du sanitaire et du social...ce qui est générateur de stress, d'angoisses de doutes.

Manque d'informations, manque d'intérêt sur la capacité des personnes concernées à envisager une vie de famille pleine et entière.

L'accompagnement de la parentalité avec les politiques publiques d'inclusion reste fragile.

Un combat donc complexe, qui nous laisse perplexe... mais qui a tellement de sens !

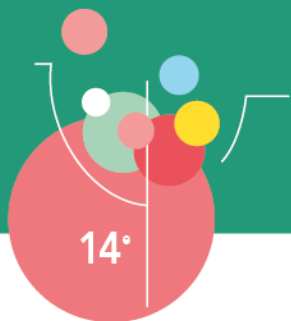
**12h00 - 13h30 - déjeuner libre**

**13h30 - 13h45 - Introduction**

**13h45 – 14h15**

**JACC5 - Spiritualité : quel accompagnement pour les personnes vivant avec un trouble de leur santé mentale ?**

Philippe HUGUELET - Psychiatre, Département de psychiatrie - Professeur à l'Université de Genève



La religion et la spiritualité sont souvent utilisées par les personnes atteintes dans leur santé mentale pour faire face à leurs souffrances et leurs difficultés. Les soignants sont donc souvent confrontés à cette thématique. De même, les accompagnants de ces personnes vont écouter et parfois être sollicités par rapport à un besoin spirituel. Nous tenterons de déterminer comment agir, en fonction du type d'accompagnement en jeu (social, éducatif, religieux...).

**14h15 – 14h45**

**JACC6 - Amours deux point zéro et rétablissement**

Yasser KHAZAAL - Psychiatre, Service de médecine des addictions. Département de psychiatrie. Professeur au CHUV et Université de Lausanne

**14h45 – 15h15 - Pause**

**15h15 – 15h45**

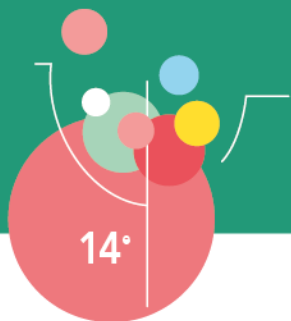
**JAAC7 - (re)devenir parent lorsqu'on a un trouble psychique sévère : défis, ressources et conception d'une offre de soins dédiée**

Julien DUBREUCQ\* et Marine DUBREUCQ\*\*

\* pédopsychiatre, service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU de Saint Etienne

\*\* sage-femme case manager en psychiatrie périnatale au centre référent de réhabilitation psychosociale RéhaLise de Saint Etienne, GCSMS REHACOOOR42, Saint Etienne

Fonder une famille est un des objectifs majeurs et somme toute naturels de toute personne. Le fait de présenter un trouble psychique sévère n'exempte pas de ce désir, et ce d'autant que devenir parent peut contribuer au processus de rétablissement. Au-delà des interrogations de tout un chacun au moment de devenir parent (par ex, « vais-je savoir m'occuper de mon enfant et être un bon parent ? »), les (futurs) parents avec troubles psychiques sévères se posent souvent beaucoup de questions (« quels risques pour moi et mon enfant pendant et après la grossesse ? Et quels accompagnements possibles ? » ; « ma maladie aura-t-elle des conséquences sur mon partenaire ou mon enfant ? » etc.). Cette question interroge aussi beaucoup les professionnels de santé mentale qui ne se sentent souvent pas en capacité de répondre adéquatement aux besoins et attentes des personnes concernées. Elle reste toutefois peu abordée en psychiatrie et l'offre de soins en anténatal est quasi-inexistante. Cette communication vise à décrire la conception d'une offre de soins dédiée pendant les 1000 premiers jours pour soutenir les



familles où l'un des (futurs) parents (ou les deux) présente un trouble psychique sévère (exemple de la Filière Santé Mentale et Périnatalité dans la Loire)

15h45 – 16h00 – Courte pause

16h00 – 17h30

JACC8 - Table ronde avec l'ensemble des intervenants de la journée, avec un focus sur les attentes et besoins en termes d'accompagnement dans les dimensions existentielles dont l'importance a été soulignée dans la journée (la vie affective et familiale, la spiritualité, la créativité et sensibilité artistique...).

## Renseignement et inscription

La **Journée de l'ACCompagnement et de l'action médico-sociale** se déroule à Lille Grand Palais le mercredi 30 novembre 2022. Elle sera également accessible en ligne à toutes les personnes qui auront payé leur inscription.

Les inscrits à l'ensemble du CFP peuvent accéder à la **Journée de l'ACCompagnement et de l'action médico-sociale**.

## Bulletin d'inscription

**Psychologue - Personnel paramédical - Étudiant - Usager - Famille**



Journée de l'ACCompagnement  
et de l'action médico sociale

**Mercredi 30 novembre 2022**

Sur place à Lille, en direct à distance  
puis à la demande jusqu'au mardi 28 mars 2023.



Journée Sciences Infirmières et  
Recherche Paramédicale

> À retourner complété lisiblement et accompagné du règlement à :

**CARCO / CFP 2022 - 24 rue de Saint-Quentin - 75010 Paris - France**

Tél. : +33 (0)1 85 14 77 77 - Email : inscriptions@carco.fr

> Date limite d'inscription le **vendredi 18 novembre 2022**

Après cette date inscription sur place uniquement

**Participant** M.  M<sup>me</sup>  | Dr  Pr  | Hospitalier  Libéral  Mixte  Autre

Nom : ..... Prénom : ..... Profession : .....

Association partenaire (si nécessaire) : .....

Hôpital/Société/Institution/Cabinet : ..... Service : .....

Adresse : .....

Code postal / Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Portable : .....

Email : .....

**Inscription en ligne, rendez-vous sur le site du congrès : [www.congresfrançaispsychiatrie.org](http://www.congresfrançaispsychiatrie.org)**

### Droits d'inscription - Tarif TTC (TVA 20 %)

- **Droits d'inscription préférentiels pour les membres des Sociétés Savantes et Associations Partenaires** (liste à consulter sur [www.congresfrançaispsychiatrie.org](http://www.congresfrançaispsychiatrie.org) - joindre justificatif)

### Prestations incluses dans les droits d'inscription :

Inscription à la journée JACC ou JSIRP du mercredi 30 novembre 2022 : accès au programme de la JSIRP, de la JACC, à l'exposition et au Forum Association du CFP.

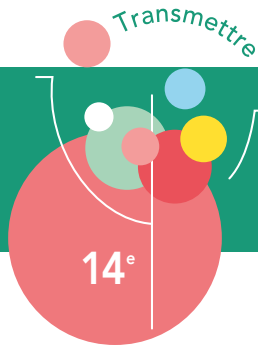
Inscription au CFP2022 : accès à toutes les sessions du Congrès Français de Psychiatrie y compris les JACC et JSIRP du mercredi 30 novembre 2022 à l'exception des ateliers DPC (hors congrès), les JPPA et le e-CFP2022 jusqu'au mardi 28 mars 2023.

Lille - Grand Palais	Jusqu'au mardi 14 juin 2022	Du mercredi 15 juin au vendredi 30 septembre 2022	Du samedi 1 <sup>er</sup> octobre au vendredi 18 novembre 2022	Sur place
<b>CFP2022 – Inscription aux 4 jours du congrès du mercredi 30 novembre au samedi 3 décembre 2022</b> incluant Forum des Associations, JACC, JSIRP, JPPA (hors DPC), e-CFP2022				
<b>Inscription individuelle psychologue 1* et personnel paramédical 1*</b>				
• Non-membre d'une association partenaire du CFP	<input type="checkbox"/> 280 €	<input type="checkbox"/> 300 €	<input type="checkbox"/> 320 €	<input type="checkbox"/> 340 €
• Membre d'une association partenaire du CFP 2*	<input type="checkbox"/> 200 €	<input type="checkbox"/> 220 €	<input type="checkbox"/> 240 €	<input type="checkbox"/> 260 €
• Étudiant : - de 28 ans sur justificatif 3*	<input type="checkbox"/> 65 €	<input type="checkbox"/> 85 €	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 150 €
• Formation continue CFP2022			<input type="checkbox"/> 400 €	
<b>Inscription JACC - Journée du mercredi 30 novembre 2022</b>				
• Inscription individuelle	<input type="checkbox"/> 150 €	<input type="checkbox"/> 190 €	<input type="checkbox"/> 200 €	<input type="checkbox"/> 220 €
• Étudiant : - de 28 ans sur justificatif 3*	<input type="checkbox"/> 15 €	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 30 €	<input type="checkbox"/> 35 €
• Famille, usager	<input type="checkbox"/> 10 €	<input type="checkbox"/> 15 €	<input type="checkbox"/> 20 €	<input type="checkbox"/> 25 €
• Formation continue Journée du mercredi 30 novembre 2022 JACC			<input type="checkbox"/> 250 €	
<b>Inscription JSIRP - Journée du mercredi 30 novembre 2022</b>				
• Inscription individuelle	<input type="checkbox"/> 150 €	<input type="checkbox"/> 190 €	<input type="checkbox"/> 200 €	<input type="checkbox"/> 220 €
• Étudiant : - de 28 ans sur justificatif 3*	<input type="checkbox"/> 15 €	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 30 €	<input type="checkbox"/> 35 €
• Formation continue Journée du mercredi 30 novembre 2022 JSIRP			<input type="checkbox"/> 250 €	

1\* Psychologue et personnel paramédical : une lettre de votre employeur portant mention de votre fonction pour les salariés OU la photocopie de votre carte professionnelle pour les libéraux

2\* Justificatif de cotisation à jour

3\* - de 28 ans au 31 décembre 2022 - Carte d'étudiant de l'année 2021-2022 ou 2022-2023.



# Congrès Français de Psychiatrie

## Phygital

### Lille

#### Grand Palais

30 novembre  
au 3 décembre  
2022

### e-CFP

30 novembre  
2022  
au 28 mars  
2023

## Modalités d'inscription

### • Formation Continue

Je souhaite recevoir :

- une facture tenant lieu de convention (merci d'indiquer les coordonnées de votre centre de formation continue).

Nom de la société, organisme ou institution :

.....

Adresse :

.....

Code postal / Ville :

.....

Pays :

.....

Tél. du responsable :

.....

### • Hors Formation Continue

Toute inscription, pour être prise en compte, doit être accompagnée de son règlement.

Le tarif octroyé est le tarif en vigueur à la date à laquelle le règlement est effectué.

Carco enverra, à réception du bulletin, une confirmation d'inscription au congrès et une facture acquittée.

Pour toute demande d'inscription au tarif Formation Continue, merci de joindre à ce formulaire d'inscription dûment complété une attestation de prise en charge de l'organisme signataire de la convention ; une facture tenant lieu de convention et la confirmation d'inscription seront envoyées.

Formation Médicale Continue (FMC) - CARCO

Numéro de formation : 11754986775

Numéro Datadock : 0076491

Numéro de SIREN : 343474771

Développement Professionnel Continu (DPC)

en partenariat avec le Collège National pour la

Qualité des Soins en Psychiatrie (ODPC-CNQSP)

www.odpc-cnqsp.org/ certifié Datadock

Renseignements DPC par mail :

eric.ducos@odpc-cnqsp.org ou

solene.cirrode@odpc-cnqsp.org



processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Mode de règlement

Par chèque bancaire à l'ordre de CARCO - CFP 2022

Par virement IBAN : FR76 3000 3016 7800 0200 0363 196 SWIFT : SOGEFRPP

Par carte bancaire  Visa  Mastercard

Titulaire de la carte ..... Date de validité   /

N°

## Changement de nom

**Jusqu'au vendredi 30 septembre 2022 :**

aucun frais

**À partir du samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022 :**

75 € TTC pour frais de dossier et ajustement au tarif en vigueur  
à la date du changement de nom

(ajouter les justificatifs demandés s'il ne s'agit pas d'une inscription plein tarif)

## Conditions et frais d'annulation

Seules les annulations parvenant à Carco par écrit (courrier ou mail) seront prises en compte.

**Avant le mardi 14 juin 2022 :**

75 € TTC pour frais de dossier

**Entre le mercredi 15 juin  
et le vendredi 30 septembre 2022 :**

pénalités de 50 % du montant de l'inscription

**À partir du samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022 :**

pénalités de 100 %  
du montant de l'inscription

**En cas d'annulation pour cause de grève(s), conditions climatiques, cas de force majeure ou de tout incident indépendant de la volonté du Congrès Français de Psychiatrie, les frais d'annulation seront appliqués.**

L'inscription au congrès entraîne l'acceptation totale de ces conditions.

Date

Signature (précédée de la mention « Bon pour accord »)